

Communiqué de presse

Paris, le 24 mai 2013

SECURITE DES USINES TEXTILES AU BANGLADESH : LANCEMENT OFFICIEL DE L'ACCORD DE PREVENTION ... MAIS LES VICTIMES ATTENDENT TOUJOURS D'ETRE INDEMNISEES

Peuples Solidaires et le Collectif Ethique sur l'étiquette rappellent qu'au-delà de la signature de cet Accord historique, les marques et distributeurs qui se fournissaient dans les usines qui ont brûlé ou se sont effondrées ces derniers mois, doivent assumer pleinement leurs responsabilités vis-à-vis des victimes de ces drames, qui attendent toujours d'être indemnisées.

Trente-huit marques et distributeurs étaient réunis à Genève hier pour donner le coup d'envoi de l'Accord contre les incendies et pour la sécurité des usines de l'habillement au Bangladesh, lors d'une cérémonie organisée dans les locaux de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises donneuses d'ordres, auxquelles s'étaient joints les syndicats internationaux IndustriALL et UNI, ont convenu d'avancer sur la mise en œuvre de l'Accord immédiatement. L'objectif est de nommer des enquêteurs le plus rapidement possible, afin de traiter les problèmes les plus urgents.

Les participants, dont les ONG Clean Clothes Campaign (dont le Collectif Ethique sur l'étiquette est le représentant français) et Workers Rights Consortium, qui ont signé en tant que témoins, considèrent que cet Accord, par lequel les entreprises donneuses d'ordres s'engagent à commander et financer les rénovations et réparation nécessaires à la sécurisation des usines textiles au Bangladesh, comme une opportunité de mettre fin aux risques inacceptables que courent actuellement les ouvriers de l'habillement au Bangladesh.

Peuples Solidaires et le Collectif Ethique sur l'étiquette appellent les entreprises qui ne l'ont pas encore fait, à rejoindre les signataires de cet accord le plus rapidement possible.

Nos organisations rappellent toutefois que les quatre entreprises françaises (Teddy Smith, Carrefour, Auchan et Camaïeu) dont on a retrouvé des étiquettes dans les décombres de Tazreen ou du Rana Plaza, nient toute responsabilité envers les victimes du drame.

« Il est possible qu'il s'agisse là de cas de sous-traitance informelle réalisée en contravention de leurs procédures internes, mais elles n'en sont pas moins responsables » explique Dorothée Kellou de Peuples Solidaires, pour le Collectif Ethique sur l'étiquette, *« les marques qui ont eu une production dans ces usines doivent indemniser les victimes de toute urgence! »*.

Aujourd'hui, on estime que les indemnisations de long terme s'élèvent à plus de 54 millions d'euros pour les victimes du Rana Plaza, et 4,4 millions d'euros pour les victimes de l'incendie de Tazreen.

Contacts presse :

Fanny Gallois - Peuples Solidaires pour le Collectif Ethique sur l'étiquette : 06 19 89 53 07 / f.gallois@peuples-solidaires.org ou Dorothée Kellou : 06 76 25 30 51 / d.kellou@peuples-solidaires.org
Nayla AJALTOUNI - Collectif Ethique sur l'étiquette : 01 42 03 80 74/ n.ajaltouni@ethique-sur-etiquette.org

Liste des marques et distributeurs signataires de l'accord et présents à Genève hier :

Abercrombie & Fitch
Aldi North
Aldi South
Benetton
Bonmarche
C&A
Carrefour
Charles Vögele
Comtex
El Corte Inglés
Ernstings's Family
Esprit
Fat Face
G-star
H&M
Hema
Inditex
jbc
John Lewis
Kik
Lidl
Loblaw
Mango
Marks and Spencer
Mothercare
N Brown
New Look
Next
Otto Group
Primark
PVH
s.Oliver
Stockmann
Switcher
Tchibo
Tesco
V&D
We Europe